

<b>Zeitschrift:</b>	Jahresbericht / Schweizerisches Landesmuseum Zürich
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerisches Landesmuseum Zürich
<b>Band:</b>	36 (1927)
<b>Artikel:</b>	Le cimetière alaman d'Oerlingen : commune de Klein-Andelfingen (Zurich)
<b>Autor:</b>	Viollier, D.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-395256">https://doi.org/10.5169/seals-395256</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE CIMETIERE ALAMAN D'OERLINGEN

Commune de Klein-Andelfingen (Zurich)

par D. Violier.

(Pl. V.)

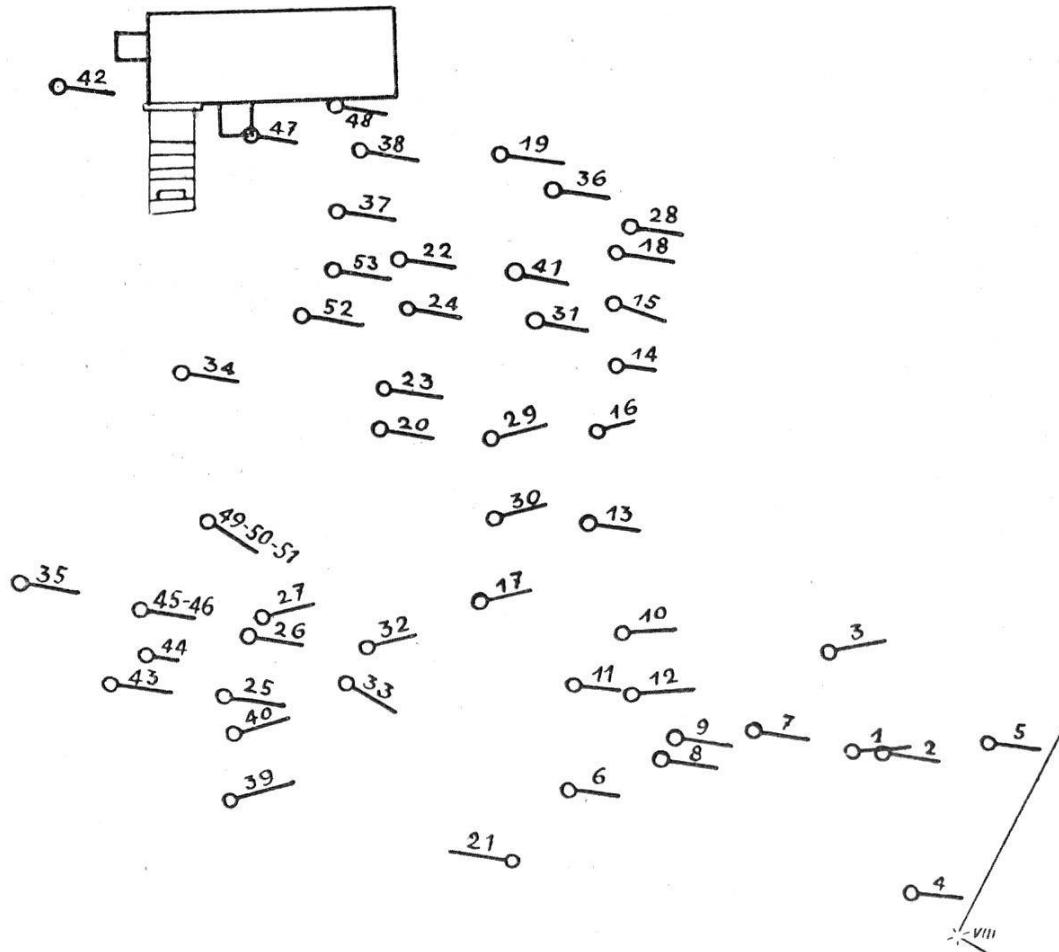
Vers 1913 un habitant du hameau d'Oerlingen, creusant une fosse dans un terrain lui appartenant situé au Bergli, monticule à l'E. du hameau (Carte 52, 128 mm. de g., 101 mm. du h.) découvrit des ossements humains et un anneau de bronze aujourd'hui perdu. Ces faits parvinrent à notre connaissance seulement au cours de nos fouilles de la nécropole hallstattienne d'Ossingen. Un sondage exécuté en 1924 nous démontra l'existence en ce lieu d'un cimetière de l'époque des invasions. En 1924 et 1925, 53 sépultures furent explorées; il en reste probablement encore un certain nombre dans le sol en un point que nous ne pûmes fouiller parce que planté en vignes. C'est au cours de ces fouilles que nous découvrîmes la cave d'une habitation gallo-romaine que nous avons étudiée dans le rapport de 1925, et qui occupe le sommet du mammelon.

Les fosses sont disposées sans ordre apparent, mais assez régulièrement orientées: les morts ont généralement la tête à l'O. et les pieds à l'E., ou inversement. Sur les 53 sépultures fouillées, 35 sont orientées O-E ou E-O, 12 OSO-ENE et 5 ONO-ESE.

Les morts reposent en pleine terre; pas de sarcophages monolithes ou construits en dalles; pas d'entourages de pierres. Dans quelques sépultures, on rencontre des pierres placées aux pieds du mort (2, 41), ou autour de la tête (9, 10, 11, 18, 19, 29, 38), alignées à droite ou à gauche du corps (12, 20, 22, 25, 26). Quelques morts étaient recouverts d'un empierrement qui remplissait toute la fosse et descendait jusqu'au niveau du corps (3, 8, 12, 13, 32). Dans une sépulture cet empierrement

recouvrait les pieds et la tête du défunt, mais faisait défaut dans la partie centrale de la fosse (7).

Là où il a été possible de reconnaître la position du squelette, on a constaté que le mort reposait généralement couché sur le dos, les jambes étendues et les bras allongés de chaque



côté du corps; parfois une main est ramenée sur le pubis. Une fois la main gauche était placée sur la poitrine (37), dans une autre tombe, le mort avait les deux mains croisées sur l'abdomen (45). Un des défunts avait les deux jambes croisées (50). Un mort était couché sur le côté gauche, les deux jambes légèrement repliées, dans la position du dormeur (9).

Fait étrange, difficilement explicable, et qui n'a encore jamais été signalé, du moins chez nous, la plupart de ces sépultures avaient été ouvertes et pillées, les ossements bouleversés.

parfois même enlevés de la fosse. Neuf tombes seulement avaient échappé à ce pillage (4, 5, 6, 9, 15, 16, 18, 43, 45). Quelques fois tout un côté du corps manque: le bras, la cage thoracique et souvent aussi la jambe. Ailleurs c'est toute la partie médiane, du cou au col des fémurs, qui a été enlevée. Dans quelques fosses, les ossements se retrouvent en désordre autour du crâne. Quelques sépultures ont été sauvagement bouleversées: les ossements gisent en désordre et les ornements qui accompagnaient le mort sont dispersés. Parfois même, l'on peut très nettement constater l'enlèvement d'un seul objet: ainsi dans la tombe 25 l'avant bras droit a disparu avec l'épée qui était placée à côté du mort. Même les corps reposant sous un empierrement remplissant toute la fosse n'ont pas échappé à ce pillage.

A quelle époque et par qui furent violées ces sépultures? Ce n'est certainement pas récemment: il est en effet inadmissible que des pillards modernes aient bouleversé une sépulture pour en enlever un seul objet, comme une épée, ou qu'ils se soient donnés la peine de rechercher ces tombes qui sont en moyenne à 1 m. sous le sol, pour le plaisir seulement de bouleverser les ossements. Le fait que toutes ou presque toutes ces sépultures ont été violées, nous permet de supposer que cet acte doit remonter à une époque très ancienne, alors que la position des sépultures était encore marquée au-dessus du sol soit par un signe quelconque, soit par une légère levée de terre. Ce pillage a été exécuté dans un but bien déterminé: enlever certains objets, ceux sans doute en matière précieuse, et d'autres pièces encore utilisables, comme l'épée de la tombe 25. Une seule hypothèse nous paraît donc admissible: ce sont des Alamans qui ont dû piller ce cimetière. Le fait suivant vient confirmer cette hypothèse: la tombe 46, partiellement pillée, est située à 0,25 m. au-dessous de la tombe 45; celle-ci renferme une petite boucle de ceinture et n'a pas été pillée. La tombe 46 a donc été violée avant ou au moment de l'établissement de la sépulture supérieure.

Oerlingen nous fournirait donc un exemple d'un cimetière de l'époque des invasions pillé par les Alamans eux-mêmes, appartenant sans doute à une autre tribu que celle dont faisaient partie ceux qui reposaient dans ces sépultures.

Dans quelques-unes de ces tombes nous avons constaté des traces de feu: ce sont généralement des charbons mêlés souvent à des débris de tuiles, que se trouvent disséminés dans la terre qui remplit la fosse (2, 4, 6). Charbons et tuiles peuvent provenir de la maison gallo-romaine qui se trouvait au sommet de la butte et qui avait été brûlée par les Alamans: des sépultures étaient creusées au-dessus des murs de la cave. Dans une tombe, à côté de la tête du mort, se trouvaient plusieurs morceaux de charbons (53). Le fond d'une fosse était garni de charbons et le sol calciné comme si l'on avait allumé un feu dans la fosse avant d'y déposer le mort (46). Une des pierres qui avait été déposée aux pieds d'un mort portait des traces de calcination sur un côté (2).

Sur les 53 sépultures, trois seulement étaient celles d'enfants (5, 16, 44). Toutes les autres renfermaient des corps d'adultes. La proportion des tombes sans mobilier funéraire est relativement faible: 15 sans objets contre 38 renfermant un mobilier plus ou moins riche. Le nombre des sépultures riches est relativement faible: une dizaine tout au plus. La population inhumée dans ce cimetière appartenait donc à une tribu qui ne jouissait que d'une aisance très modeste.

Du fait que la plupart de ces tombes ont été pillées, nous ne possédons plus un inventaire complet de ce cimetière. Cependant, on a l'impression que les pillards n'ont dû enlever que quelques objets bien déterminés, ceux en matière précieuse sans doute et surtout les armes.

Ces tombes ont livré une seule boucle d'oreille, simple anneau fait d'un fil de bronze terminé à chaque extrémité par un crochet.

Comme ornements de cou, dix-neuf squelettes portaient des colliers de perles ou simplement quelques perles passées à un

fil. Ces perles sont pour la plupart monochromes, en pâte brun-rouge, bleu-vert, blanc ou jaune. Un seul collier était fait de perles polychromes. Les perles de verre et d'ambre sont rares et petites. Parmi les ornements de cou, il faut encore citer un certain nombre de monnaies romaines du bas empire, perforées et employées comme éléments de collier, et enfin deux coquilles marines suspendues chacune à un anneau de fer (27 et 30). Ce sont, d'après la détermination de M. le Prof. Rollier de l'école Polytechnique fédérale, des Porcelaines, et sans doute de la variété Tigre (*Cyprea Tigris*, Lin.). Une détermination exacte est difficile, car ces coquillages ont perdu, par un long séjour dans le sol, leur épiderme. Ces coquillages proviennent de l'Océan indien.

On n'a trouvé qu'une seule fibule et une seule broche. La fibule est dite à omega; elle a perdu son ardillon; le cercle, très large et plat, se termine par deux têtes de serpent tandis que le décor gravé imite la peau de cet animal. La broche est en or; c'est un disque d'or placé sur un disque de bronze auquel il est fixé par quatre rivets de bronze; l'ardillon et le porte aiguille ont disparu. La feuille d'or forme au centre un umbo surmonté d'une pierre ou d'une pâte colorée dans une bâte. Sur le bord court un cordon tors; le décor est formé d'ornements en filigrane et de quatre pierres triangulaires dans leur bâtes. C'est le seul objet de métal précieux trouvé dans ce cimetière: on sait d'ailleurs que les bijoux en or sont extrêmement rares dans nos sépultures alamanes.

Les boucles de ceinture ovales en fer sont nombreuses; on les trouve même dans les tombes riches, par exemple dans celle qui a fourni la broche en or (5). Les plaques, de ceinture avec contre-plaque sont en revanche rares, ce qui peut s'expliquer par ce fait que c'est surtout la partie centrale des sépultures qui a été bouleversée et pillée. Ces plaques, sauf deux, sont en fer, de formes allongées et découpées, à contours arrondis. Deux d'entr'elles sont damasquinées. On a aussi

recueilli quelques plaques dorsales carrées et une plaque de ceinture discoïde ornée de damasquinures.

Les deux plaques de ceinture en bronze sont à contours découpés. L'une présente une particularité qui nous paraît n'avoir encore jamais été signalée chez nous: La ceinture de cuir était maintenue en place contre la plaque de bronze à l'aide d'une contre-plaque en os, très mince, fixée par trois rivets.

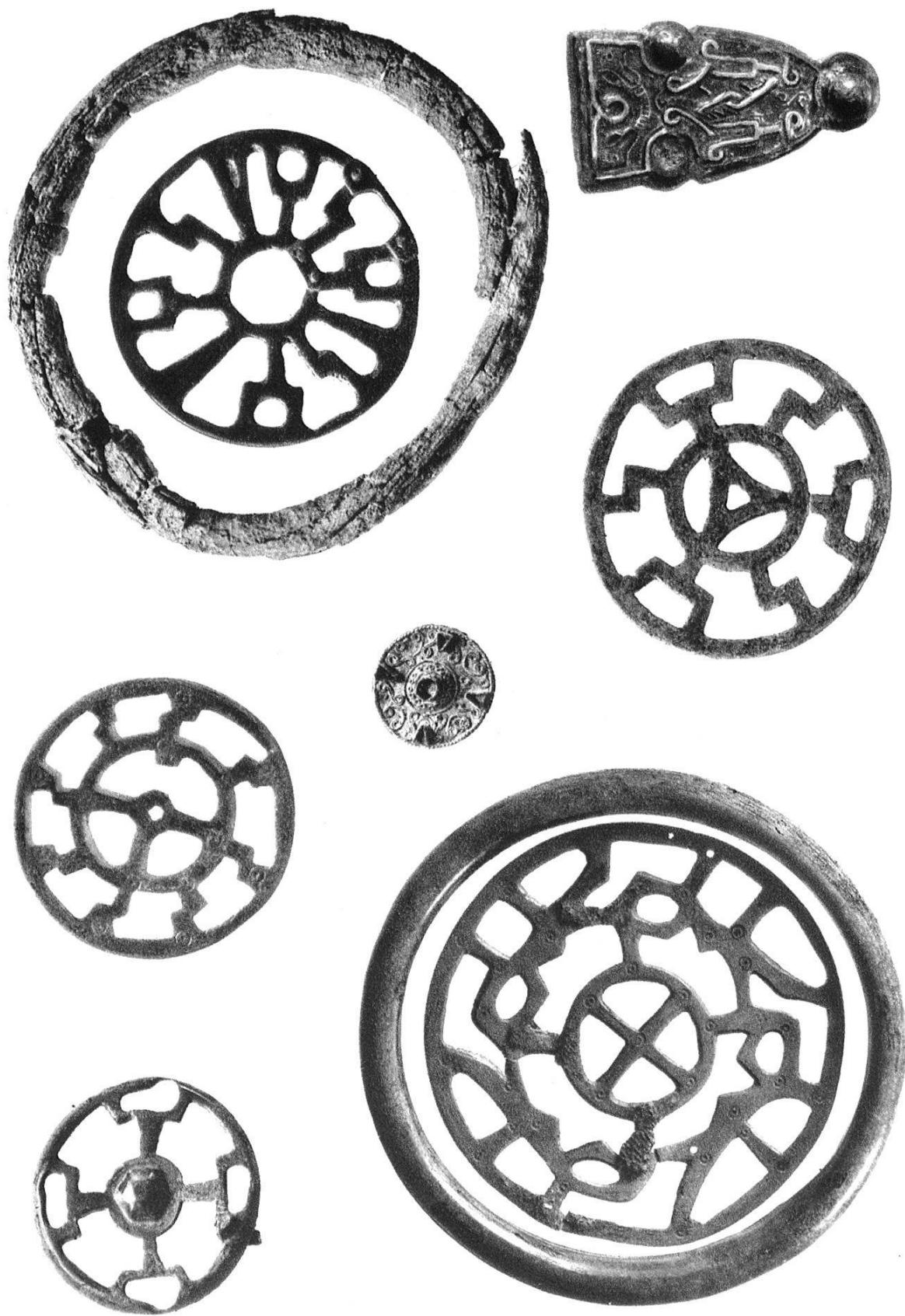
Les languettes et ornements de ceinture sont rares.

On a recueilli dans ces sépultures cinq disques ajourés pour aumônière: ils sont reproduits pl. V. Le plus grand était entouré d'un anneau d'os; un autre d'un cercle tubulaire en bronze. Ce cercle dont les deux extrémités sont si soigneusement soudées que l'on a de la peine à trouver le point de suture, est ouvert à l'intérieur. Le décor de ces disques ajourés est assez uniforme: ce sont toujours les mêmes motifs diversement combinés. Seule la plaque de la tombe 2 est différente: elle est décorée de quatre motifs qui représentent sans doute un animal très fortement stylisé. Cette plaque avait été brisée dans l'antiquité et réparée à l'aide de quatre petits tenons de fer fixés par des rivets.

Les peignes en os sont fréquents; on en a recueilli huit, malheureusement pour la plupart en triste état, par la faute des pillards. Ils sont tous rectangulaires, avec double rangée de dents. Trois d'entr'eux étaient munis de couvre-dents décorés de dessins géométriques gravés.

Dans sa trousse, la femme portait souvent une paire de ciseaux ou forces dont on a recueilli deux exemplaires, et un petit couteau. On a aussi trouvé une clef en fer du type commun en T.

On a aussi trouvé quatre paires de plaques de soulier avec contre-plaque et languettes, une en fer damasquiné, l'autre en bronze avec ornements en reliefs fondus, les deux autres en argent; l'une est ornée de cercles et de triangles imprimés au poinçon; la seconde est faite d'une mince feuille de métal



Objets du cimetière d'Oerlingen (Zurich)

ornée au repoussé et renforcée intérieurement à l'aide d'une masse qui fait l'effet d'un ciment.

Les armes sont rares, sans doute parce qu'elles ont surtout excité la convoitise des pillards. Dans la tombe 25, on a pu constater que le mort avait été accompagné d'une épée dont on retrouva quelques fragments du fourreau. A côté de la tête du défunt, on recueillit une lance à longue douille. Le fer très long et étroit est triangulaire avec faible arête médiane. Dans la tombe 12 se trouvait une autre lance à longue douille; le fer, en forme de feuille de laurier très allongée, a une nervure médiane, et, de chaque côté de celle-ci, un enfoncement, sorte de gouttière pour le sang. Il était également placé à côté de la tête du mort, dont tout le côté droit a disparu.

Le mort qui occupait la fosse 28 avait, à portée de sa main, un scramasax, ou mieux un grand couteau de fer, la lame était enfermée dans un fourreau de cuir dont l'ouverture de fer était en place.

Du corps occupant la tombe 51, il ne restait que les jambes. Sur les pieds se trouvait un umbo circulaire en fer qui était fixé au bouclier par deux clous à têtes discoïde. Le manipule est également conservé. Les autres armes qui devaient certainement accompagner le corps ont disparu.

La poterie n'est représentée que par un petit vase carenné trouvé dans la tombe 22.

En résumé nous sommes en présence d'un cimetière où reposent les habitants d'un établissement auquel succéda le hameau d'Oerlingen. Cette population, sans être très riche, jouissait d'une certaine aisance, comme le démontre le petit nombre de sépultures sans objets, la broche en or, les ornements de soulier en argent et les plaques d'aumônières. Elle comprenait quelques guerriers dont les tombes ont surtout attiré l'attention des pillards. D'après les objets trouvés, où les formes archaïques font défaut, nous devons placer ce cimetière au VII<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> siècle.